

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

INTERIS AU BUREAU DE SANTÉ
dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—John Schaff à Barbara Léocard; Leonard Young à Vve Annie Rhodes; Elias Holliday à Clémentine Johnson; Joseph Lohman à Alice Murphy; Alice A. Kern à Joséphine Bowes; Charles Biener à Thérèse Metzler.

NAISSANCES—Mmes A. Konneker, un garçon; Barthet, un garçon; H. Broyard, une fille; E. & A. C. Cracker, un garçon; J. A. B. Paster, un garçon; L. Keffers, un garçon; J. E. Lally, une fille; H. Bode, un garçon; P. J. Kamp, un garçon; La Lamotte, une fille.

DÉCÈS—Samuel C. Nott, 19 ans, Lexington, Va.; Annie O'Hearn, 17 ans, Erato et Clairborne; R. C. Horner, 11 mois; 342½ Chestnut; J. H. Mitchell, 52 ans, 183½ N. Villere; Celia Amanda Garrett, 17 mois; 53½ N. Peters; J. Clairveaux, 29 ans, 1132 St-Bernard; Vve Désiré Grenier, 73 ans, 646 avenue Jordan; P. Mathieu, 1 jour, 239 Armas; J. Wilson, 30 ans, en route à l'hôpital; Cora Cabanis, 19 ans, Rigolets; L. McGuire, 69 ans, Hôpital de Chartre; B. E. Hart, 41 ans, Hôpital de Charité; E. Gaudin, 2 mois, Annunciation et Berlin; G. Ramp, 15 jours, Julie et Dryades.

TRIBUNAUX.**Cour Civile de District.**

Minerva Wilson vs. New Orleans & City R. R. Co.—action en dommages de \$2,000.

Succession ouvertes:

John Welsh, Eugène Saux;

Margaret Levy vs Paul Arnaud—
demande de divorce.

Schmidt & Zeigler vs Henry Becker—
plainte provisoire de \$264.

John C. Richards vs New Orleans Ice Co.—plainte de \$18,000.

Alfred Gehrk vs Illinois Central R. R.—
réclamation de \$157.

Vincent & Hayne vs Illinois Central R. R.—
réclamation de \$36,30.

New Orleans Gaslight Co. vs The
Drainage Commission of New Orleans—
réclamation de \$4,065.58.

Demande d'émancipation:

Peter Jung, Jr.

Dennis J. Campbell vs Germania Homestead Association—
demande d'un recevoir.

Jacob Barnett vs New Orleans City R. R. Co.—
action en recouvrement de \$3,04.

F. Laudumley vs. W. D. Alverson—
réclamation de \$10,000.

Deuxième Cour de Police

Correctionnelle.**Juge A. M. Aucoin.**

Mary Howard Monnie Creassie—
bataille et brie de paix; \$5 d'amende
de 30 jours de prison.

Mis sous caution.

King Albert; Frank C. Berger, in-
sultes.

Deuxième Cour d'Infélerence.

Juge R. B. Otero.

Comparation: A. C. Delamare, obtention d'ar-
gent sous de fausse prétexte.

Acquitté.

Lucy Lewis, Tom Griffin, Mme Pauline, actes de violence; Hy Conrad, menaces.

Envoyés devant la Cour Criminelle.

Chas Bartell, blessure; Valentine Vincent, Ed Brady, vol avec effraction.

La Noël n'est pas bien loin, pour-
que ne pas rendre quelqu'un heureux
avec un cadeau, surtout quand vous
pouvez le faire sans dépenser un sou.

Commencez tout de suite à déman-
der des Purple Trading Stamps et vous
verrez comme vos livres seront
rapidement remplis.

FAITS DIVERS.**Suicide.**

L'agent de police Jacob C. Pas-
sauer s'est fait sauter la cervelle, hier
après-midi, en sa demeure, rue
Général Taylor, près Water.

Son fils John, un jeune homme de
14 ans, se trouvait dans la chambre
voisine, lorsqu'il a entendu la détonation
d'une arme et, se rendant dans la
chambre de son père, il a trouvé

le corps du père étendu, et, se rendant
à l'hôpital, mais il a succombé quel-
ques heures plus tard.

Il a laissé une lettre, disant qu'il
allait rejoindre sa femme dans l'autre
monde, et il recommande de laisser ses cinq enfants aux soins des
frères Pères Heintz et Gunnell,
ou bien au Dr Clay.

Passauer était âgé de 35 ans, et
faisait partie de la police depuis
plusieurs années. Il était récem-
ment arrêté au poste du troisième
precinct.

Incendies.

Vers neuf heures, un feu a éclaté
dans la demeure de Mme Hy
Woods, rue Derbigny 2319. Les
flammes qui n'ont cause que d'in-
signifiant dégâts ont été éteintes par
les pompiers du voisinage.

Une alarme a été donnée, hier
matin, à neuf heures, pour un feu
découvert dans une bâtieuse rue
Prytanée 2900, appartenant à John
Henderson et occupée par le cap-
tain John J. Dodd. Les dommages
ont été d'environ \$500.

Nous invitons toutes les dames à
monter quand elles seront fatiguées,
se reposer dans nos salons, 1019 rue
du Canal. Engagez-vous à vous
rencontrer là, lorsque vous sortirez.
Les jeunes filles qui ont charge de
l'établissement vous trifteront poli-
ment et feront tout en leur pouvoir
pour vous être agréables.

Democratic régulière.**4me Ward.****Mass Meeting.**

Hier a eu lieu, au milieu d'une
toute attristée, l'élite de la population
de la Nouvelle-Orléans, les funé-
raires du très regretté M. Sam-
uel Choppin Nott, enlevé pres-
qu'à son entrée dans la vie,
à 19 ans. Doué de tous les dons de
l'intelligence, appartenant à une
des plus honorables familles
Creoles, du côté maternel autant
qu'en côté paternel, capable et
digne d'aspire à tout, grâce à sa
haute valeur morale, et à ses rares
capacités, il voyait s'ouvrir devant
lui un avenir magnifique, auquel il
eut fait honneur.

Tout cela a été amenant par une
maladie qui l'avait allé contracter
au loin dans une institution mili-
taire où il avait brillamment ses-
tudes. Il était l'espérance non soule-
ment de sa famille, mais de la popula-
tion créole dont il eut été bien-
aimé.

Son discours peut se résumer en
deux mots que voici :

Je suis démocrate parce que je
veux en respecte en moi-même
et en l'autre, et la qualité d'homme
intelligent, comme je respecte tout
cela les autres.

Je suis démocrate, parce que je
suis un homme du Sud. Je suis
démocrate, parce que dans
ce parti, il ya également pour tous
que nous peuvent y arriver à égalité
le rang qu'ils méritent. Ensuite,
je suis démocrate, parce que c'est
le parti du peuple, par le peuple et
pour le peuple, sans esprit de caste
et de classes.

Les campagnes ont les yeux fixées
sur la Nouvelle-Orléans, mais que
jamais, depuis qu'elle marche sur
la voie du progrès, leur donne
l'exemple ou leur sert de guide.

Tel est le squelette de conclusions
à la fois élégant et perspicace de bons
mots qui lui ont contribué à chaque
instant de sa vie.

Cette mort a jeté le deuil dans
bon nombre de nos meilleures familles.

Ses jeunes camarades de distraction
et d'amusement se sont fait
un devoir de conduire ses restes
à leur dernière demeure.

C'est, sous ce rapport, une des plus
touchantes et attendrissantes céré-
monies funèbres auxquelles nous
avons jamais assisté. Avec toute la
population du quartier français,
nous prenons une profonde part à la
douleur de cette noble famille si
évidemment éprouvée.

L'excursion quittera la Nouvelle-Orléans dimanche à 7:30 heures A. M., allant jusqu'à Ocean Springs.

Quitter Ocean Springs à 1:30 P. M., arrivant à la Nouvelle-Orléans

à 7:10 P. M. Tous les billets son-
bons sur ce train.

Les funérailles de M. Samuel Choppin Nott.

Hier a eu lieu, au milieu d'une
toute attristée, l'élite de la population
de la Nouvelle-Orléans, les funé-
raires du très regretté M. Sam-
uel Choppin Nott, enlevé pres-
qu'à son entrée dans la vie,
à 19 ans. Doué de tous les dons de
l'intelligence, appartenant à une
des plus honorables familles
Creoles, du côté maternel autant
qu'en côté paternel, capable et
digne d'aspire à tout, grâce à sa
haute valeur morale, et à ses rares
capacités, il voyait s'ouvrir devant
lui un avenir magnifique, auquel il
eut fait honneur.

Tout cela a été amenant par une
maladie qui l'avait allé contracter
au loin dans une institution mili-
taire où il avait brillamment ses-
tudes. Il était l'espérance non soule-
ment de sa famille, mais de la popula-
tion créole dont il eut été bien-
aimé.

Son discours peut se résumer en
deux mots que voici :

Je suis démocrate parce que je
veux en respecte en moi-même
et en l'autre, et la qualité d'homme
intelligent, comme je respecte tout
cela les autres.

Je suis démocrate, parce que je
suis un homme du Sud. Je suis
démocrate, parce que dans
ce parti, il ya également pour tous
que nous peuvent y arriver à égalité
le rang qu'ils méritent. Ensuite,
je suis démocrate, parce que c'est
le parti du peuple, par le peuple et
pour le peuple, sans esprit de caste
et de classes.

Les campagnes ont les yeux fixées
sur la Nouvelle-Orléans, mais que
jamais, depuis qu'elle marche sur
la voie du progrès, leur donne
l'exemple ou leur sert de guide.

Cette mort a jeté le deuil dans
bon nombre de nos meilleures familles.

Ses jeunes camarades de distraction
et d'amusement se sont fait
un devoir de conduire ses restes
à leur dernière demeure.

C'est, sous ce rapport, une des plus
touchantes et attendrissantes céré-
monies funèbres auxquelles nous
avons jamais assisté. Avec toute la
population du quartier français,
nous prenons une profonde part à la
douleur de cette noble famille si
évidemment éprouvée.

L'excursion quittera la Nouvelle-Orléans dimanche à 7:30 heures A. M., allant jusqu'à Ocean Springs.

Quitter Ocean Springs à 1:30 P. M., arrivant à la Nouvelle-Orléans

à 7:10 P. M. Tous les billets son-
bons sur ce train.

Le décret de l'Assemblée législative
a été signé par le Gouverneur, et
l'ordre a été donné de faire exécuter
le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

Le décret a été signé par le Gouverneur, et l'ordre a été donné de faire exécuter le jugement.

715 RUE DU CANAL.

15 oct.-1 an.

Dès prix sont maintenant donnés
à partir de 10 piastres pour les Purple
Trading Stamps. Voyez l'assor-
tement de jouets, etc., que vous pour-
rez avoir gratuitement pour vos
enfants en demandant les Purple
Trading Stamps.

PRENEZ UN TELEPHONE A L'ESSAI.

Il est extrêmement bon marché.

Vous avez des tarifs bas que:
34.00 par mois pour les maisons d'affaires.

Plus de longue contrepartie vous pourrez
en discontinuer l'usage quand il vous
plaît.

GRUNEWALD TELEGRAPH AND TELEGRAM COMPANY.

Batiment Téléphone, Coin Poussier et Carondelet.

DECESES.